

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Astemo

Mobility Beyond

Date d'impression : 19.11.2025

Numéro de version 4 (remplace la version 3)

Révision: 19.11.2025

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit : Spark Plug Grease**
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Emploi de la substance / de la préparation : Graisse**
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur :**
Astemo Aftermarket Germany GmbH
Eugen-Gerstenmaier-Str. 8
32339 Espelkamp
Deutschland/Germany
Tel: +49 5772/567-890
Telefax: +49 5772/567-800
- **Service chargé des renseignements :** E-Mail: emea.af@astemo.com
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence**
Tel. +49 5772 567-890
(horaires de bureau 9:00 - 16:00)
Société / Organisme: INRS / ORFILA (24 / 7)
Tel. +33 (0) 1 45 42 59 59
<http://www.centres-antipoison.net>
Pour La Belgique:
Tel: +32 (0) 70 245 245 (gratuitement)
Centre Antipoisons, Bruxelles

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
Pas d'obligation d'identification
Il n'existe pour ce produit (substance, mélange, produit) aucune obligation d'élaborer une fiche de données de sécurité (FDS) selon l'article 31 de la directive (EG) 1907/2006. Ce feuillet d'information sert à la transmission de renseignements pertinents selon l'article 32 de la directive pré-citée.
- **Pictogrammes de danger** néant
- **Mention d'avertissement** néant
- **Mentions de danger** néant
- **2.3 Autres dangers**
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT** : Non applicable.
- **vPvB** : Non applicable.
- **Détermination des propriétés perturbant le système endocrinien**
Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- **3.2 Mélanges**
- **Description :** Mélange des substances pour lesquels un marquage n'est pas obligatoire.

(suite page 2)

Nom du produit : Spark Plug Grease

(suite de la page 1)

- **Composants contribuant aux dangers** : Le mélange ne contient pas d'ingrédients dangereux.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- **4.1 Description des mesures de premiers secours**
- **Indications générales** : Aucune mesure particulière n'est requise.
- **après inhalation** :
Il est peu probable que des soins d'urgence soient nécessaires.
Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **après contact avec la peau** :
Laver à l'eau et au savon.
En cas de maux persistents consulter un médecin.
- **après contact avec les yeux** :
Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes.
En cas de port de lentilles de contact, retirez-les si possible.
En cas de maux persistents consulter un médecin.
- **après ingestion** : Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction** : Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité** : Aucun connu.
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
En cas de combustion incomplète formation de monoxyde de carbone est possible.
Peut être dégagé en cas d'incendie :
Fluorure d'hydrogène (HF)
l'inhalation de vapeurs dues à la combustion peut entraîner des dommages sérieux pour la santé.
Hydrocarbures fluorés
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité** : Protection respiratoire nécessaire, le cas échéant.
- **Autres indications**
Éloignez des produits stockés de la zone d'incendie, si possible.
Veiller au possibilité de retenir de l'eau d'extinction suffisante.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Veiller à une aération suffisante
Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés
- **Pour les non-secouristes** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Pour les secouristes** Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**
Laisser durcir, recueillir par moyen mécanique.
Conformément aux instructions, éliminer le matériel rassemblé
Compléter par un nettoyage à l'eau.
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

(suite page 3)

— FR —

Nom du produit : Spark Plug Grease

(suite de la page 2)

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer.
- **Préventions des incendies et des explosions:**
Aucune mesure particulière n'est requise.
Un produit brûlant développe des vapeurs combustibles
- **Manipulation :**
Eviter tout contact prolongé et intensif avec la peau
Eviter tout contact avec les yeux
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**
- **Stockage :**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**
Stocker dans un endroit frais.
Ne conserver que dans le fût d'origine.
- **Indications concernant le stockage commun :** Non nécessaire
- **Autres indications sur les conditions de stockage :**
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **8.1 Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- **Indications complémentaires :**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **8.2 Contrôles de l'exposition**
- **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène :**
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
- **Protection respiratoire :** Non nécessaire.
- **Protection des mains :**
Gants de protection sont recommandé pour le contact cutané fréquent et / ou de longue durée avec le produit.
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.
Le choix du matériau des gants doit être fait en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
- **Matériau des gants**
Gants en nitrile
Caoutchouc nitrile
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être testée avant l'utilisation.

(suite page 4)

— FR —

Nom du produit : Spark Plug Grease

(suite de la page 3)

- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Pour les récipients ayant une épaisseur de couche de 0,3 mm le temps de pénétration se monte au moins à 480 minutes.
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection des yeux/du visage** Lunettes de protection recommandées en cas de formation d'éclaboussures.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

- **Indications générales.**
- **État physique** solide
- **Couleur :** vert
- **Odeur :** inodore
- **Seuil olfactif:** Non déterminé.
- **Point de fusion :** Non applicable
- **Inflammabilité** Non applicable.
- **Limites inférieure et supérieure d'explosion**
- **inférieure :** Non déterminé.
- **supérieure :** Non déterminé.
- **Point d'éclair :** Non applicable
- **Température de décomposition :** > 290 °C
- **SADT**
- **pH** neutre
- **Viscosité :**
- **Viscosité cinématique** Non déterminé.
- **dynamique :** Non déterminé.
- **Solubilité**
- **l'eau :** insoluble
- **Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)** Non déterminé.
- **Pression de vapeur :** Non déterminé.
- **Densité et/ou densité relative**
- **Densité à 20 °C:** 1,5 g/cm³
- **Densité relative.** Non déterminé.
- **Densité de vapeur:** Non déterminé.
- **Caractéristiques des particules** Pas d'autres informations.

- **9.2 Autres informations** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Aspect:**
- **Forme :** solide
- **Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.**
- **Température d'auto-inflammation** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
- **Danger d'explosion :** Le produit n'est pas explosif.
- **Teneur en solvants :**
- **solvants organiques** 0,0 %
- **Modification d'état**
- **Vitesse d'évaporation.** Non déterminé.

· **Informations concernant les classes de danger physique**

- **Substances et mélanges explosibles** néant
- **Gaz inflammables** néant
- **Aérosols** néant

(suite page 5)

— FR —

Nom du produit : **Spark Plug Grease**

(suite de la page 4)

· Gaz comburants	néant
· Gaz sous pression	néant
· Liquides inflammables	néant
· Matières solides inflammables	néant
· Substances et mélanges autoréactifs	néant
· Liquides pyrophoriques	néant
· Matières solides pyrophoriques	néant
· Matières et mélanges auto-échauffants	néant
· Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
· Liquides comburants	néant
· Matières solides comburantes	néant
· Peroxydes organiques	néant
· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	En l'absence d'études sur le produit, il n'est pas possible de se prononcer sur ce point.
· Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique / conditions à éviter** :
Pour éviter la décomposition thermique, ne pas surchauffer.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue
- **10.4 Conditions à éviter** : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles** : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux** :
Aucun, en cas d'utilisation conforme aux instructions d'utilisation et de stockage de la spécification du produit.
Risque de formation de produits pyrolysés fluoritiques toxiques

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
- **Toxicité aiguë** : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Effet primaire d'irritation** :
- **de la peau** : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **des yeux** : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Sensibilisation** : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Mutagenicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 6)

— FR —

(suite de la page 5)

· Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

· 12.1 Toxicité

12.2 Persistance et dégradabilité :

Le produit contient un hydrofluorocarbure à longue chaîne, très difficilement dégradable.

· **Autres indications :** Aucune donnée relative à la préparation n'est disponible.

· **12.3 Potentiel de bioaccumulation** : Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

• **PBT** : Non applicable.

· **vPvB** : Non applicable.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

· **12.7 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Autres indications écologiques :**

· **Indications générales :**

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets

· **Recommendation :**

Le choix des codes issus de la nomenclature européenne des déchets listé ci-après est basé sur l'utilisation prévue du produit.

Catalogue européen des déchets

12 00 00	DÉCHETS PROVENANT DE LA MISE EN FORME ET DU TRAITEMENT PHYSIQUE ET MÉCANIQUE DE SURFACE DES MÉTAUX ET MATIÈRES PLASTIQUES
12 01 00	déchets provenant de la mise en forme et du traitement mécanique et physique de surface des métaux et matières plastiques
12 01 12*	déchets de cires et graisses

- **Emballages non nettoyés :**

· **Recommandation :** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

· 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

· DOT, ADR/RID, ADN, IMDG, IATA néant

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

DOT, ADR/RID, ADN, IMDG, IATA néant

(suite page 7)

— FR —

Nom du produit : Spark Plug Grease

(suite de la page 6)

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
· DOT	
· Classe	néant Pas de produit dangereux

· ADR/RID, ADN, IMDG, IATA	
· Classe	néant
· 14.4 Groupe d'emballage	
· DOT, ADR/RID, IMDG, IATA	néant
· 14.5 Dangers pour l'environnement	
· Polluant marin :	Non
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
	Non applicable.
· 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	
	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport :	Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci - dessus
· "Règlement type" de l'ONU:	néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

· Directive 2012/18/UE

· **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.

· **Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II**

Aucun des composants n'est compris.

· **RÈGLEMENT (UE) 2019/1148**

· **Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)**

Aucun des composants n'est compris.

· **Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT**

Aucun des composants n'est compris.

· **Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues**

Aucun des composants n'est compris.

· **Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers**

Aucun des composants n'est compris.

· **Prescriptions nationales :**

· **Classe de pollution des eaux :**

· **Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57**

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 8)

— FR —

Nom du produit : Spark Plug Grease

(suite de la page 7)

- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences des règlements (UE) 2015/830 et 2020/878 pour l'adaptation de l'annexe II du règlement (CE) 1907/2006.

Cette fiche de données de sécurité prend en compte les exigences d'étiquetage du règlement (UE) 2022/692 adaptant le règlement (CE) n° 1272/2008 (18e ATP du règlement CLP).

- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Méthode de calcul

- **Numéro de la version précédente:** 3

- **Acronymes et abréviations:**

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organisation" (ICAO)

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

— FR —